

BILAN DE LA SAISON DE REPRODUCTION ET ETAT DES POPULATIONS POUR LES TROIS ESPECES DE VAUTOURS DE LA REGION DES GRANDS CAUSSES

Vautour fauve, Vautour moine et Vautour percnoptère



ANNEE 2009

Les programmes de réintroduction, de conservation et de gestion des populations de vautours menés par la LPO dans les Grands Causses, en partenariat avec le Parc national des Cévennes, sont réalisés :

Grâce au soutien financier :

- Du Ministère de l'Écologie et du Développement durable ;
- Des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- Du Conseil général de l'Aveyron ;
- Des DREAL Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- De l'entreprise CEMEX.

Et la contribution :

- De la Fondation pour la Conservation du Vautour moine (BVCF) ;
- Du Muséum National d'Histoire Naturelle / Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux ;
- Des DDSV de l'Aveyron, de la Lozère et du Gard ;
- De l'ONCFS de l'Aveyron et de la Lozère ;
- De l'ONF de l'Aveyron ;
- Du Parc National des Cévennes ;
- Du Parc Naturel Régional des Grands Causses ;
- Du Centre de soins de l'UNCS de Millau ;
- Du Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires ;
- De la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.

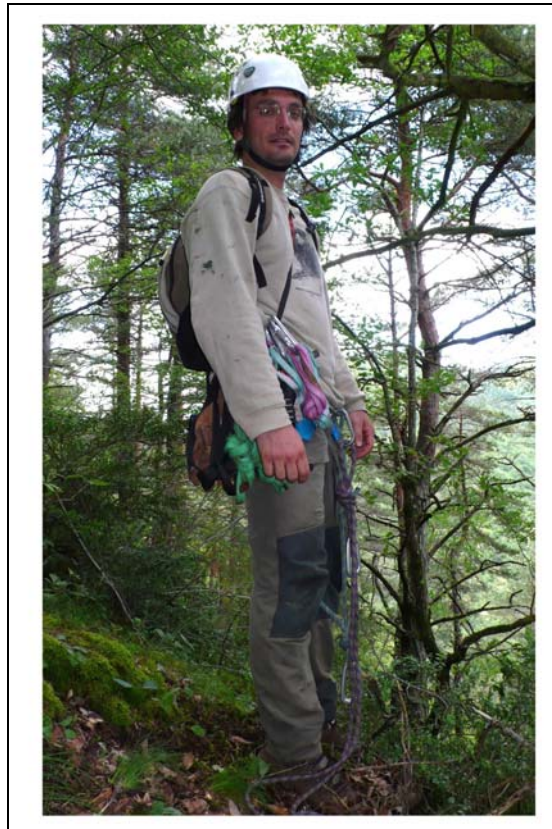
Rédaction : Philippe Lécuyer
LPO Grands Causses

Depuis l'année 2004, Bertrand Eliotout était le responsable de l'Antenne locale de la LPO Grands Causses à Peyreleau.

Dans la nuit du 21 au 22 octobre 2009, il décédait tragiquement dans un accident de voiture, en Afrique, au Zimbabwe où il était parti pour d'autres horizons travailler sur la grande faune.

Que la terre de Dordogne où il repose en paix lui soit légère.

Albane, Thierry et Philippe, ses collègues de l'Antenne à Peyreleau.



UN PEU D'HISTOIRE	4
PARTIE 1 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS FAUVES ET MOINES	5
1.1. Saison de reproduction 2009 pour le Vautour fauve	5
1.2. Baguage des jeunes au nid	6
1.3. Mécanismes naturels de régulation	6
1.4. Les oiseaux identifiés par contrôles visuels	8
1.5. Exogènes contrôlés dans les Grands Causses	8
1.6. Les sessions de captures	9
1.7. Description du projet ANR vautours (<i>Par Olivier Duriez</i>).....	9
PARTIE 2 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS MOINES	11
2.1. Évolution des effectifs (<i>Cf. annexe</i>)	11
2.2. Saison de reproduction 2009	11
2.3. Echecs de la reproduction	13
2.4. Baguage des jeunes au nid	13
2.5. Prospections	13
2.6. Construction d'aires artificielles en 2009	13
2.7. Déplacements d'oiseaux caussenards hors du domaine vital	13
2.8. Mortalité	14
PARTIE 3 : SUIVI DES COUPLES DE VAUTOURS PERCNOPTERES	15
3.1. Saison de reproduction 2009	15
PARTIE 4 : PARTIE COMMUNE AUX TROIS ESPÈCES	16
4.1. Collecte d'équarrissage de la LPO et du PNC (<i>Par Thierry David</i>).....	16
4.2. Développement des placettes d'alimentation dans les Causses	17
4.3. Problématique des plaintes et dégâts imputés aux vautours dans les Causses	19
CONCLUSION	21
REMERCIEMENTS	22
Annexe 1 : Liste des vautours moines identifiés dans les Causses en 2009	23

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis une trentaine d'années, la Ligue pour la Protection des Oiseaux antenne Grands Causses (anciennement Fonds d'Intervention pour les Rapaces, antenne Grands Causses) gère, en collaboration étroite avec le Parc national des Cévennes, les programmes de réintroduction des vautours dans les gorges de la Jonte et du Tarn.

A l'origine, une poignée de naturalistes passionnés dont Michel BROSSSELIN (†), Michel et Jean-François TERRASSE et d'autres, eurent l'idée un peu folle de permettre le retour de ce grand rapace dans le ciel caussenard... L'idée germa et aboutit à ce programme unique en son genre à l'époque.

C'est ainsi que de 1981 à 1986, une soixantaine de vautours fauves, venus de centres de soins ou de zoos, ont été lâchés dans cette région de grands plateaux semi-désertiques à forte tradition pastorale.

Dès 1982, le premier vautour caussenard né libre dans les gorges de la Jonte prenait son envol ! Il était nommé par l'équipe de terrain "Bouldras", appellation locale de l'espèce. Après une quarantaine d'années d'absence, le Vautour fauve se reproduisait de nouveau dans la région des Grands Causses. La colonie se compose aujourd'hui de plus de 230 couples.

En 1992, en collaboration avec la Black Vulture Conservation Foundation, la réintroduction du Vautour moine a débuté par le lâcher de 5 oiseaux et s'est terminée en 2004. Dix sept couples reproducteurs ont été localisés en 2009 et ont mené 11 jeunes à l'envol cette année. Deux autres programmes de réintroduction sont en cours dans le Verdon (04) et les Baronnies (26).

Un autre nécrophage est également présent dans la région en période estivale, il s'agit du vautour percnoptère. Ayant refait son apparition dans la région dans les années quatre-vingt, un couple s'est reproduit avec succès pour la première fois en 1997. En 2009, seulement 3 couples étaient présents mais aucun jeune n'a été produit.

PARTIE 1 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS FAUVES ET MOINES

1.1. Saison de reproduction 2009 pour le Vautour fauve

La colonie caussenarde maintient cette année encore son évolution positive avec 242 pontes constatées et 186 jeunes produits. Le nombre de couples de vautours fauves pour les Grands Causses (Aveyron, Lozère) est estimé à 230 / 235 couples. L'augmentation en nombre de pontes par rapport à l'année précédente est de plus de 12.5% et celle en nombre de jeunes produits est de 14%.

Tableau 1 : récapitulatif des saisons de reproduction de 1998 à 2009

Années	Nombre de pontes					Nombre de jeunes à l'envol				
	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL
1998	30	37	0	0	67	10	28	0	0	38
1999	30	44	1	0	75	20	29	1	0	50
2000	28	44	3	0	75	16	34	3	0	53
2001	34	47	8	0	89	18	35	5	0	58
2002	39	51	8	0	98	26	36	4	0	66
2003	49	57	8	2	116	33	48	5	1	87
2004	47	62	9	0	118	30	47	8	0	85
2005	55	71	18	0	144	44	52	10	0	106
2006	59	79	19	2	162	42	52	14	2	110
2007	65	87	26	5	183	45	67	18	5	135
2008	74	99	30	10	215	57	71	24	9	163
2009	78	108	39	17	242	59	85	29	13	186

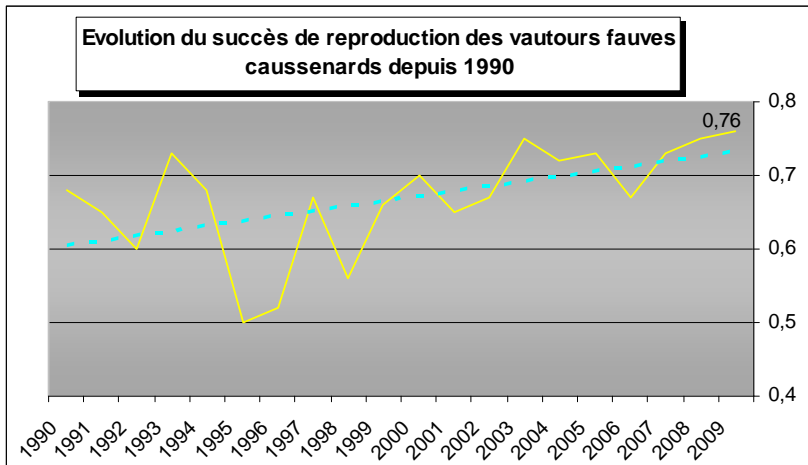
Dans les Gorges de la Dourbie, la colonie augmente normalement ses effectifs de couples reproducteurs et la Vallée du Tarn, entre Le Rozier et Millau, voit également ses couples nicheurs augmenter (*Augmentation d'ailleurs proportionnellement plus importante ces dernières années que dans les sites pionniers comme la Jonte ou le Tarn*). Dans cette logique d'extension de la colonie vers le sud, il ne serait pas surprenant que dans un avenir proche, des couples de vautours fauves s'installent sur les contreforts ouest du Causse du Larzac, où les sites rupestres propices ne manquent pas.

Des prospections à cet effet sont d'ailleurs prévues dans ces secteurs en 2010, notamment en collaboration avec la Délégation départementale Aveyron et son réseau d'observateurs.

Paramètres de reproduction de la colonie de vautours fauves en 2009 :

- global : **0,76** (0,75 en 2008)
- gorges de la Jonte : **0,75** (0,77 en 2008)
- gorges du Tarn : **0,78** (0,71 en 2008)
- vallée du Tarn : **0,74** (0,80 en 2008)
- gorges de la Dourbie : **0,76** (0,90 en 2008)

Le succès de reproduction est le nombre de jeunes produits divisé par le nombre de tentative de nidification.

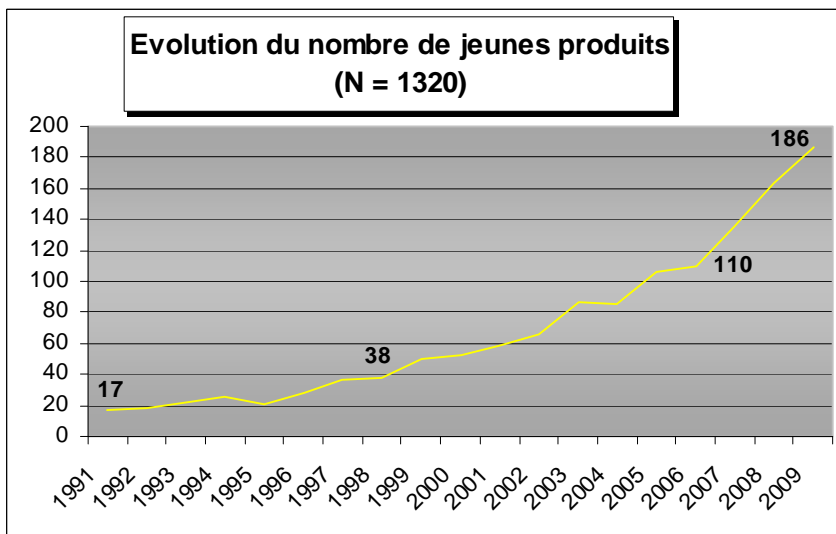


Le succès de reproduction global est toujours très bon pour cette colonie avec plus de 0,76 jeune produit par tentative de reproduction. Les Gorges de la Dourbie voient leur nombre de couples augmenter mais le succès de reproduction diminue logiquement en restant toutefois dans des valeurs très bonnes pour cette espèce.

1.2. Bagueage des jeunes au nid

Depuis 2006, un échantillonnage des jeunes à baguer est réalisé. Le bagueage de ces 50 jeunes vautours au nid s'est donc déroulé du 04 mai au 22 juin 2009.

L'équipe de bagueurs était comme les années précédentes composée des personnes suivantes : Jean-Louis PINNA (*Bénévole à la LPO et bagueur du CRBPO*), Bruno DESCAVES et Jean-Pierre MALAFOSSE pour le Parc national des Cévennes (*PNC*), et Philippe LECUYER (*bagueur du CRBPO*) pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Le graphique ci-contre montre l'évolution du nombre de jeunes produits dans les Causses depuis 1991.

1.3. Mécanismes naturels de régulation

Le vautour fauve n'a pas vraiment de prédateur. Des jeunes poussins seuls à l'aire peuvent toutefois être prédatés par le grand corbeau comme cela a été vu dans les Causses. Cette espèce ne pond qu'un seul œuf par an et ne se reproduit pas avant l'âge de trois ou quatre ans. En revanche le vautour fauve a une espérance de vie d'une trentaine d'années en nature.

Le suivi des couples et de leur reproduction réalisé tous les ans ou les études sur la dynamique des populations réalisées à partir des identifications par lectures de bagues, servent de moyens de contrôle et permettent en quelque sorte de mesurer l'évolution de cette colonie.

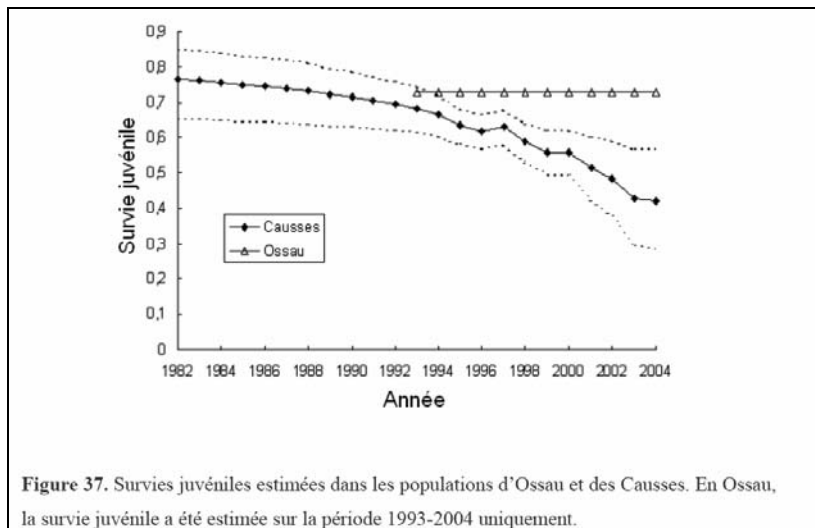
Deux éléments de mesure principaux sont à la disposition du gestionnaire :

- D'une part, le succès de reproduction des couples constituant la colonie (*nombre de jeunes produits par tentatives de reproduction*). Avec un succès de 0.76 en 2009, il est encore très bon.
- D'autre part, le taux de survie des oiseaux par classe d'âge.

Les analyses de survie réalisées par l'équipe scientifique du Muséum dirigée par François Sarrazin et effectuées grâce aux identifications d'oiseaux suivis par marquage montrent que dans les Causses, le taux de survie des juvéniles est en diminution entre 1995 et 2004, alors qu'il demeure constant dans les Pyrénées.

La survie juvénile constante et élevée dans les Pyrénées peut être expliquée par l'abondance de nourriture sur le versant espagnol de la chaîne, au moins jusqu'en 2005. La situation a dû bien changer depuis la fermeture de la majorité des gros charniers en Aragon et Navarre en 2005 (*d'après olivier Duriez, mnhn*)

Ces valeurs légèrement à la baisse montrent la mise en place de mécanismes de régulation naturels, qui éliminent certains jeunes individus plus faibles.



Si ce taux de survie des jeunes oiseaux est moins bon, (*graph*) en revanche, celui des oiseaux de 2, 3 et 4 ans ou plus est quant à lui bon depuis le début de la réintroduction dans les Causses. (*d'après olivier Duriez, mnhn*)

Ces juvéniles signalés tous les ans en difficulté pendant la saison estivale reflètent bien ce phénomène et cette sélection naturelle au niveau des individus. Si ces mécanismes n'impactent pas encore réellement la dynamique de la colonie, nul doute que dans un avenir proche, cette régulation mettra progressivement un terme à l'expansion quantitative des couples reproducteurs de cette population



Juvénile en difficulté (*M Giron*)

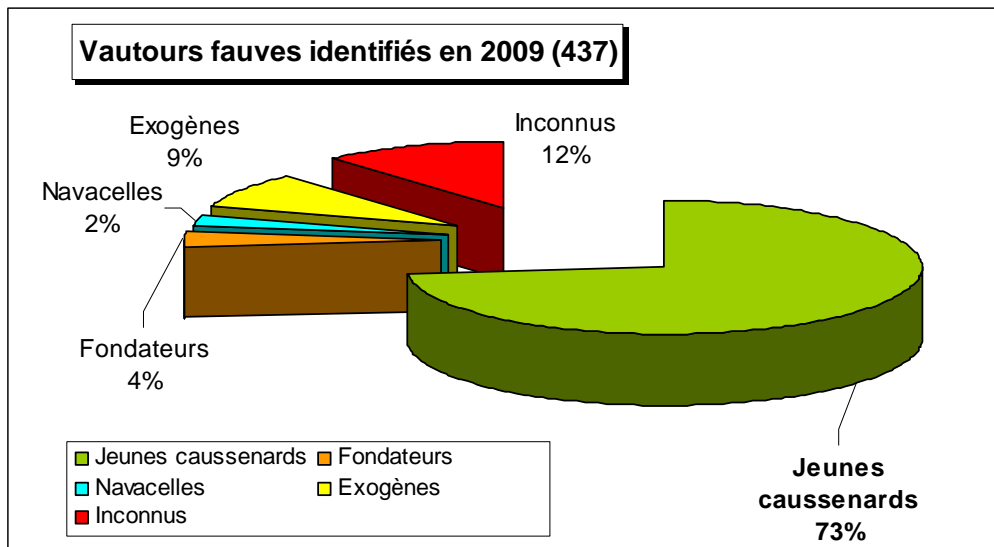
La photo ci-contre montre un juvénile de vautour fauve en difficulté en fond de gorges. La plupart des oiseaux signalés ne sont plus récupérés et seuls ceux présentant soit un danger (*vautour sur l'autoroute, un aéroport...*) soit une gêne importante pour les personnes (*vautour posé dans un camping, dans un jardin...*) sont capturés. Ils restent en soins une semaine ou deux et sont libérés.

Certains oiseaux signalés en difficulté sont cependant découverts quelques jours ou semaines plus tard à la curée et s'en sont donc sorti tous seuls.

A contrario, certains de ces oiseaux découverts affaiblis, capturés et mis en soins, sont après leurs relâchers signalés de nouveau en difficulté parfois un ou deux ans plus tard. Ceci peut donc indiquer que certains individus, plus faibles que les autres, sont de toute manière voués à l'échec.

1.4. Les oiseaux identifiés par contrôles visuels

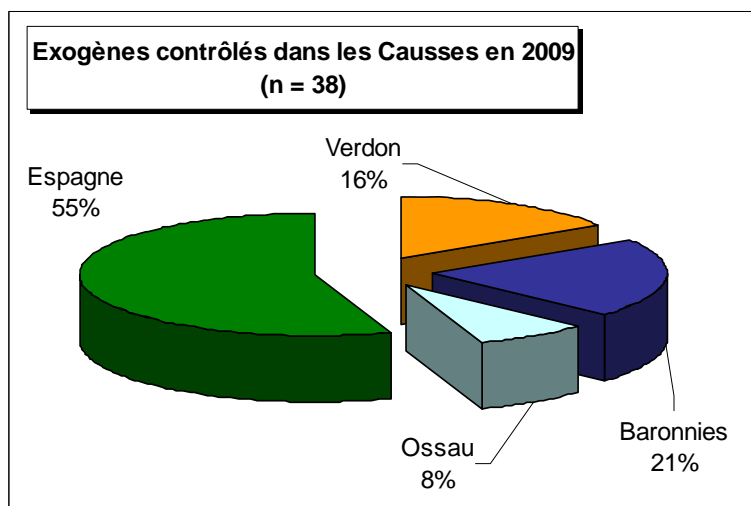
En 2009, ce sont **437** vautours fauves différents qui ont été identifiés par lecture de bagues sur les différents charniers et placettes de la région.



Cette année encore, deux fondateurs, Emilie et Cassagnes, respectivement lâchés les 01 décembre 1981 et 02 octobre 1983, ont été signalés en difficulté ou retrouvés morts. Ces oiseaux s'ajoutent à la liste des fondateurs arrivés au terme naturel de leur vie. Pour le cas d'Emilie, il était capturé facilement sur le Causse Méjean le 22 mai 2009 et ne pesait plus que 5 ou 6 kilos... Cet oiseau lâché à l'époque subadulte voire adulte avait donc plus de 30 ans !

1.5. Exogènes contrôlés dans les Grands Causses

Pour l'année 2009, au moins 38 vautours fauves différents dits exogènes ont été contrôlés par lecture de bagues. (14 des programmes du sud des Alpes, 3 des Pyrénées, 21 d'Espagne).



Les lectures des bagues métalliques à partir d'un affût sur le charnier de Cassagnes contribuent également à ces identifications car ces oiseaux espagnols n'ont pas forcément de bagues codées lisibles à distance.

1.6. Les sessions de captures

Dans le cadre d'un programme d'étude sous l'égide du Muséum National d'Histoire Naturelle, 5 sessions de captures ont été réalisées cette année. Tous les ans, afin de rebaguer des vautours ayant perdu leurs marquages, ces captures ont lieu mais en 2009, elles avaient un caractère plus particulier : la pose de balise GPS pour étudier les stratégies de prospection des groupes de vautours (*voir ci-dessous*).

Pour ces 5 séances, 83 vautours fauves étaient capturés pour 72 oiseaux différents. L'état sanitaire des oiseaux est contrôlé et différentes mesures biométriques sont réalisées.

1.7. Description du projet ANR vautours (*Par Olivier Duriez*)

Depuis Mars 2008, un nouveau programme de recherche financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (*programme ANR- 07-3_191445*) a été initié par l'équipe de François Sarrazin, professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, et membre de l'unité mixte de recherche CNRS «Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations», basé au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. L'objectif fondamental est la compréhension des modes de recherche alimentaire des vautours et leur influence sur la dynamique des populations. Ce projet est centré sur la région des Grands Causses, où la population de vautours est bien suivie depuis la réintroduction. Un biologiste, (*Olivier Duriez*) a été recruté pour 3 ans sur ce projet.

Le programme repose principalement sur le suivi des déplacements de vautours grâce à des balises GPS. Suite à la mise au point d'un nouveau type de balise, déterminant la position géographique, l'altitude et la vitesse de l'oiseau, et pouvant communiquer les données récoltées grâce au réseau de téléphonie mobile, une étude préliminaire a eu lieu en août 2009, avec le déploiement de 18 balises. Les balises ont permis de suivre efficacement les déplacements d'une quinzaine d'oiseaux pendant plus de 2 semaines. Les résultats préliminaires sont présentés ici et sur la carte.

Sur la carte, les zones en vert représentent la surface fréquentée par les vautours; les zones les plus foncées étant plus fréquentées que les zones plus claires. La visualisation de tous les trajets de vautours récoltés en août 2009 montre qu'ils se concentrent essentiellement autour des colonies principales, vers le sud-ouest du Causse Méjean (*confluence Jonte-Tarn*), ainsi que dans la vallée de la Dourbie. On peut voir également que d'autres sites aux limites sud-est des Causses Méjean, Noir et Larzac sont intensément fréquentés par des vautours sans doute non-reproducteurs. Les vautours sont restés essentiellement cantonnés aux quatre Causses majeurs et avant-Causses, avec toutefois des incursions plus lointaines sur le Plateau du Lévézou, le Saint-Affricain, le Massif de l'Aigoual, le Mont Lozère et vers les contreforts de l'Aubrac. Au maximum, les vautours se sont éloignés à 54 km de leur nid. Sur les 26 cas de plaintes de 2009 représentés sur la carte, 18 se trouvaient en périphérie de la zone fréquentée assidûment par les vautours en août 2009.

Les vautours ont passé en moyenne 3:30 en vol par jour, malgré des conditions de vol excellentes (temps chaud et ensoleillé), en parcourant en moyenne 66 km. Cependant il semble exister de fortes variations entre individus. Ainsi un oiseau a pu être observé immobile toute une journée, malgré du beau temps, et le lendemain parcourir plus de 150 km. La distance maximale parcourue a été de 195 km en 9 heures. La vitesse moyenne de déplacement a été de 21 km/h, mais cette vitesse inclue les temps de montée dans les ascendances thermiques, et des vols de transition où la vitesse instantanée est en moyenne de 33 km/h, mais avec des pointes mesurées à 119 km/h. L'altitude de vol est importante, en moyenne 381 m au dessus du sol, mais un oiseau a été observé à 2061 m. Il est intéressant de noter que les zones les plus lointaines ont été en général visitées à des altitudes supérieures à 500 m. Ces vautours peuvent donc passer inaperçus à l'œil humain. Cela veut dire

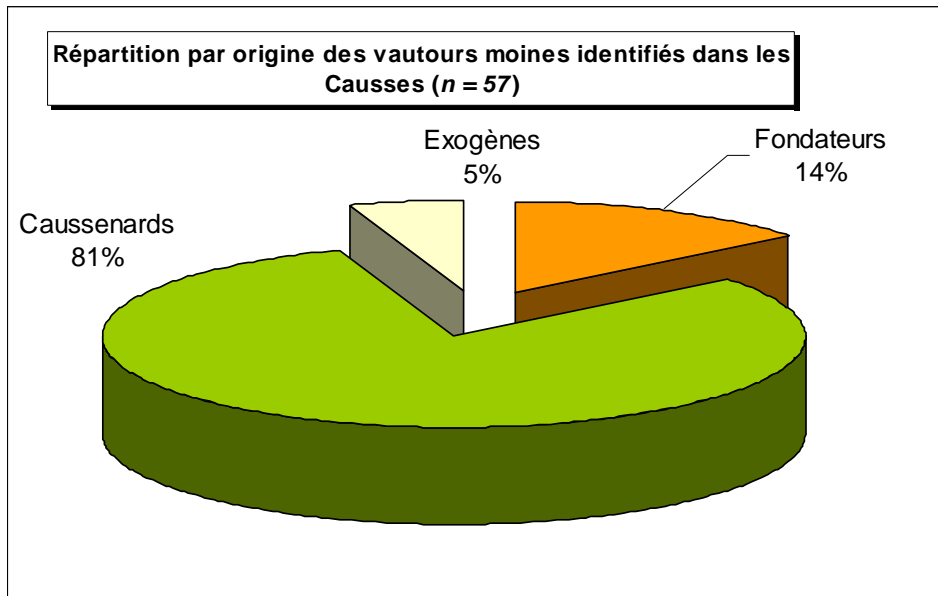
qu'une zone où les habitants disent ne jamais voir de vautours peut en fait être visitée régulièrement mais à très haute altitude.

Il semble exister une certaine fidélité à la zone prospectée, car certains oiseaux ont été observés plusieurs jours de suite autour des mêmes endroits. Enfin, toutes les zones avec des charniers et placettes d'alimentation sont fortement fréquentées par les vautours. En analysant en détail une vingtaine de trajets précis (*une position toutes les 10 minutes*), nous avons pu calculer qu'un vautour visite en moyenne 7 placettes ou charniers au cours de son voyage journalier, mais ce chiffre a pu monter jusqu'à 19 placettes. Les vautours semblent donc bien connaître les sites où ils sont susceptibles de trouver de la nourriture et ils les visitent en priorité, mais se permettent régulièrement des excursions plus lointaines. Ces résultats sont préliminaires car ils reposent sur un faible nombre de vautours suivis et pendant une période relativement courte. Une cinquantaine d'autres balises seront déployées au printemps 2010, avec une durée de vie espérée de 6 mois.

PARTIE 2 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS MOINES

2.1. Évolution des effectifs (Cf. annexe)

Cette année, 57 oiseaux ont été identifiés par lecture directe de bagues. Contrairement à l'année précédente, tous les jeunes de 2009 n'ont pas été contrôlés sur le charnier de Cassagnes.

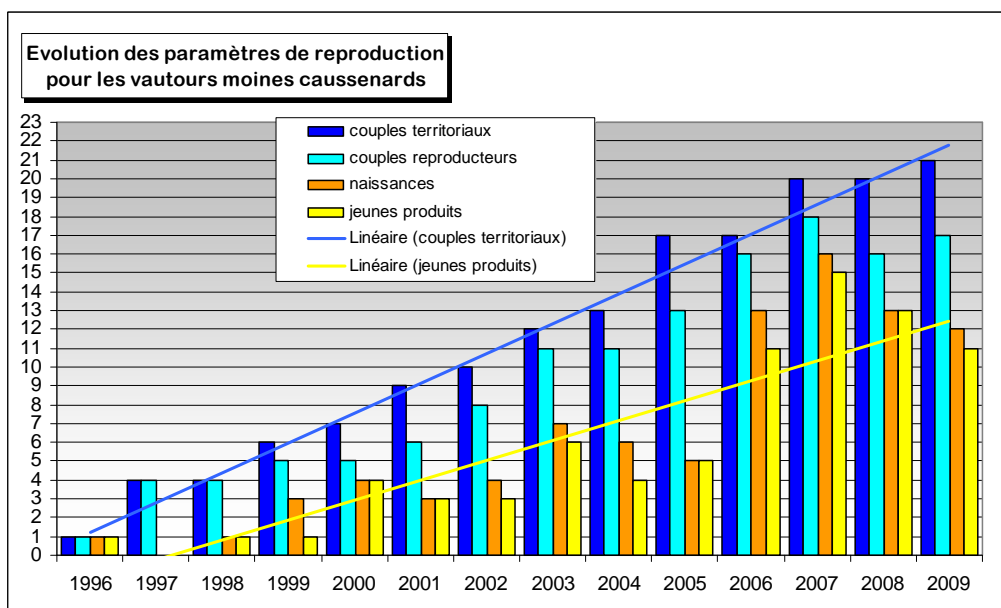


Le graphique montre bien le fort pourcentage d'identifications d'oiseaux nés dans les Causses. La faible présence d'oiseaux dits fondateurs est plus probablement liée aux pertes de bagues qu'à une réelle absence. Un effort serait à consentir sur les identifications en dehors des charniers habituels ainsi que sur les lectures en affût des bagues TY du Muséum qui peuvent souvent réserver des surprises...

Les trois oiseaux exogènes sont représentés par un vautour des baronnies, un du Verdon et un oiseau lâché en mars 2009 en Catalogne sur le site de Boumort.

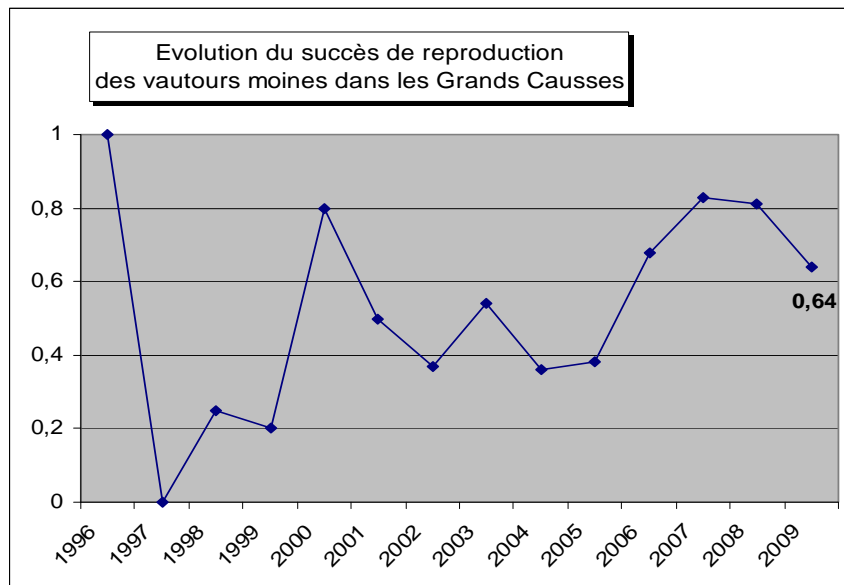
2.2. Saison de reproduction 2009

Le suivi de la reproduction a permis de constater une très légère augmentation du nombre de couples reproducteurs avec 17 couples ayant tenté une reproduction en 2009 dans la région.



Le graphique ci-dessus montre aussi une très légère tendance à l'augmentation du nombre de couples territoriaux. En revanche, les couples reproducteurs ne parviennent pas à retrouver le niveau de l'année 2007. Le nombre de naissances et de jeunes à l'envol est malheureusement en baisse.

La difficulté à découvrir les aires de ces oiseaux pourtant imposants a déjà été évoquée. Cette année encore, le 18 mai, un couple reproducteur a été trouvé avec le poussin bien présent ! Ce site avait pourtant été utilisé en 2008 avec une reproduction réussie mais malgré plusieurs contrôles cette année en début de saison, le nouveau nid n'avait été repéré...



Le succès de reproduction de cette année reste bon. Ceci dit, les difficultés que rencontrent les couples de vautours moines des Grands Causses à se reproduire correctement sont peut-être liées à la compétition alimentaire et à la concurrence pour l'accès à la nourriture avec la colonie de vautours fauves.

La consommation de petits cadavres dans certains secteurs, notamment de lagomorphes, permet à cette espèce d'accéder à un complément alimentaire non négligeable tout au long de l'année.

Résultats par site de la reproduction en 2009

Sites de nidification	En incubation	Présence poussin	Baguage	Constatation d'échec	Cause de l'échec
Vallée Tarn D02-1	14/02/2009	14/04/2009	08/06/2009		
Jonte D05-2	16/02/2009	14/04/2009	03/06/2009		
Vallée Tarn D04-1	16/02/2009			05/03/2009	?
Vallée Tarn D03-1	20/02/2009	17/04/2009	09/06/2009		
Jonte D05-1	25/02/2009	21/04/2009	19/06/2009		
Jonte D04-2	26/02/2009			24/05/2009	?
Tarn D03-3	27/02/2009	26/05/2009	11/06/2009		
Jonte G03-6	02/03/2009	27/04/2009	18/06/2009		
Jonte G03-10	05/03/2009			10/03/2009	Interactions avec autre couple.
Jonte G04-2	05/03/2009	12/05/2009	16/06/2009	03/07/2009	Chute du nid
Vallée Tarn D01-1	09/03/2009	05/05/2009	23/06/2009		
Vallée Tarn D04-2	09/03/2009	05/05/2009	23/06/2009		
Jonte D03	23/03/2009			24/05/2009	?
Dourbie D03-2	23/03/2009			15/04/2009	Dérangement
Jonte D04-4	24/03/2009	20/05/2009	07/07/2009		
Jonte G03-3	24/03/2009	20/05/2009	15/07/2009		
Vallée Tarn D04-3	??	18/05/2009	16/06/2009		

2.3. Echecs de la reproduction

Six échecs de la reproduction ont été constatés cette année, 5 à l'incubation et un à l'élevage. Il est toujours difficile de donner une explication à ces échecs, cependant, pour l'un d'entre eux, la chute du poussin a été constatée, le cadavre étant retrouvé non loin du pied de l'arbre porteur.

Un des échecs à l'incubation est lié de manière certaine à un dérangement humain. Ce couple des Gorges de la Dourbie avait mené à bien une reproduction en 2008. Cette année, il avait construit une aire non loin d'un sentier très fréquenté et non loin de la ville de Millau. (Cf. 2.6)

Un des autres échecs à l'incubation semble lié à des altercations répétées entre vautours moines dans un secteur des Gorges de la Jonte très occupé par l'espèce. Pour les autres échecs, aucune cause ne peut être avancée.

2.4. Bagueage des jeunes au nid

Cette année, tous les jeunes nés dans les Causses ont été bagués au nid soit 12 poussins (11 à l'envol). Cette opération s'est déroulée du 03 juin au 15 juillet 2009.

L'équipe de bagueurs est la même que celle pour les vautours fauves : Jean-Louis PINNA (*bagueur du CRBPO*), Bruno DESCAYES & Jean-Pierre MALAFOSSE pour le Parc national des Cévennes (PNC), et Thierry DAVID & Philippe LECUYER (*bagueur du CRBPO*) pour la LPO.

2.5. Prospections

En 2009, trois prospections ont été réalisées. A l'inverse des autres années, le nombre de participants était réduit afin de cibler d'une part des zones plus précises et d'autre part de permettre aux observateurs d'être en contact radio. Malheureusement, aucun nouveau site de reproduction n'a été découvert mais 2 oiseaux immatures ont été vus aller se poser dans un site très favorable.

Participants : M. SAIGNE (ONF), Sylvain RIOLS (*bénévole*), Thierry DAVID, Bertrand ELIOTOUT & Philippe LECUYER (LPO Grands Causses), Bruno DESCAYES, ISABELLE MALAFOSSE (PNC) & Jean-Louis PINNA (*bénévole*).

2.6. Construction d'aires artificielles en 2009

Le 15 décembre 2009, en accord avec l'ONF, une aire artificielle a été réalisée en forêt domaniale, dans les Gorges de la Dourbie. Le site a été déterminé en raison du mauvais choix du couple de s'installer sur un arbre trop près d'un secteur extrêmement fréquenté par les randonneurs. L'aire artificielle a donc été réalisée sur l'arbre de l'année dernière qui avait vu l'envol d'un jeune vautour moine. Ce nid avait été détruit par les différentes chutes de neige de l'hiver 2008/2009.

2.7. Déplacements d'oiseaux caussenards hors du domaine vital

Du 27 janvier 2009 au début du mois de décembre 2009, 3 oiseaux immatures différents ont été vus sur le site catalan de réintroduction de Boumort. Pour ces 3 vautours moines nés dans les Causses, un retour dans notre région a été noté.

- **Madrid**, né en 2008, est présent en Catalogne du 21 novembre 2008 au 13 mars 2009. Il est revu au charnier de Cassagnes du 27 mars 2009 au 15 juin de la même année. Les 22, 23 et 24 juin, il est dans les Baronnies en Drôme Provençale ! Il est finalement de retour le 03 juillet et s'électrocute le 13 septembre 2009... (Cf. *mortalité*)
- **Mancha**, né en 2008, est vu là-bas les 01, 02 et 03 avril 2009. Du 16 juillet au 09 octobre, il est revu dans les Causses pour finalement repartir à Boumort à partir du 06 novembre. Il est noté dans ce secteur régulièrement jusque début décembre 2009 !
- **Loria**, né en 2007, est vu en Catalogne du 13 au 27 juillet. Le 30 novembre, il est de nouveau dans sa colonie d'origine.

Un autre vautour moine né en 2007, **Lambda**, a été vu dans la région de la Rioja, à Jalon de Cameros les 28 et 29 mars 2009. Il est revu régulièrement dans les Causses depuis.

Du 25 mars au 22 mai 2009, **Lérída**, né en 2007 est contrôlé grâce à un piège photographique sur le charnier de Rémuzat (*Drôme Provençale*). Le 02 juin, il est de retour dans les Grands Causses. Du

11 juin au 05 novembre 2009, il est de nouveau en Baronnies ! Finalement, les 19 et 20 décembre, il est contrôlé sur une placette du Causse du Larzac !

Les 17 et 20 mai 2009, **Libellule**, lui aussi né en 2007, est contrôlé de la même manière toujours dans les Baronnies et il est de retour le 04 juin 2009.

Lutèce, né dans les Causses en 2007 est lui aussi vu dans les Baronnies et fait 2 aller-retour en Drôme pendant l'automne et le début d'hiver 2010.

Icona, né dans les Causses en 2004, est visiblement installé dans les Baronnies depuis le mois de juin 2007 après un court passage dans le Verdon...

Jonte, né lui en 2005, était en couple avec un oiseau lâché dans les Baronnies. D'après Christian Tessier de «Vautours en Baronnies», ce couple se serait dissocié et de fait, cet oiseau qui était apparemment installé là-bas a été vu le 02 juin 2009 sur un charnier des Gorges de la Jonte.

Pour terminer, du 28 août au 10 septembre, **Gaspard**, né en 2002, a été vu en compagnie d'un autre moine et de quelques fauves aux alentours d'un cadavre de vache dans le département de l'Ardèche, à une quinzaine de kilomètres au sud, sud-ouest du Mont Mézenc. Ces déplacements hors du domaine vital régulièrement fréquenté, permettent d'accéder pendant l'été à des ressources alimentaires complémentaires.

2.8. Mortalité

Deux vautours moines sont morts en 2009.

Le premier (13/09/09) probablement par collision (*électrocution ?*) avec des câbles électriques du réseau moyenne tension d'EDF sur la commune d'Albres en Aveyron, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest, nord ouest des Gorges de la Jonte.

Le deuxième cas de mortalité concerne un jeune au nid retrouvé mort le 15 juillet. Visiblement, le jeune oiseau n'est pas mort sur le coup car son cadavre était retrouvé aux alentours de l'arbre qui l'avait vu naître. La présence dans ce secteur, assez constante pendant cette période, d'un couple d'aigles royaux immatures visiblement en recherche de territoire pourrait peut-être expliquer cette chute...

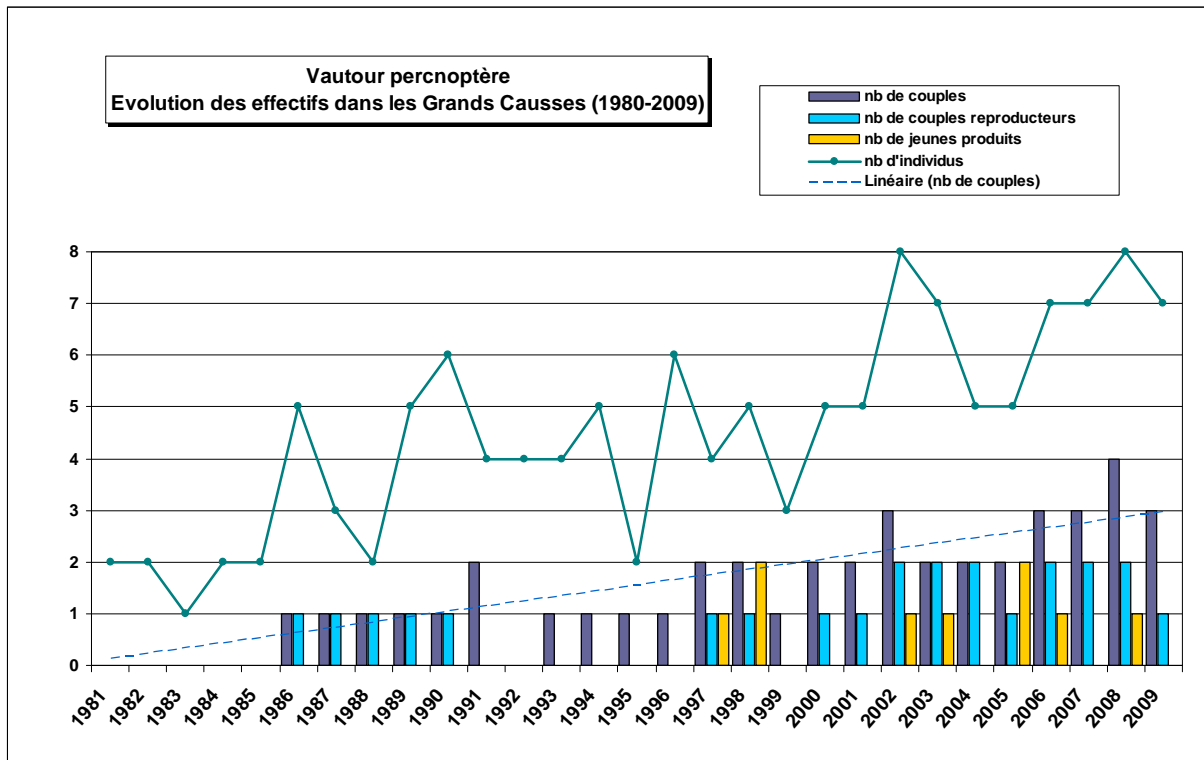
Nous signalions dans le bilan de l'année 2008 un cas de mortalité de vautour moine dont le cadavre avait été retrouvé sans tête sur le Causse du Larzac. Les résultats de l'autopsie ont malheureusement révélé la présence de Carbofuran dans l'estomac de l'oiseau. Le Carbofuran, insecticide de la famille des carbamates, est en théorie interdit à la vente en France depuis le 13 décembre 2008.

PARTIE 3 : SUIVI DES COUPLES DE VAUTOURS PERCNOPTERES

Encore une fois, cette espèce montre des difficultés à regagner des effectifs intéressants pour la région. Le nombre d'individus contactés dans les Causses en 2009, 7 individus, reste faible. Trois couples seulement de ce petit rapace migrateur ont été dénombrés cette année, et seulement un seul d'entre eux était reproducteur pour aucun jeune produit...

3.1. Saison de reproduction 2009

Cette année, un seul couple était reproducteur dans les Grands Causses, en Aveyron.



Aveyron :

Site n°01 :

Le 23 mars, le couple est repéré sur son site (*occupé depuis l'année 2002*). La ponte intervient entre le 06 et le 13 avril, dans une des 4 aires connues. L'incubation est contrôlée le 17 du même mois. Le 20 mai, l'adulte à l'aire bouge et laisse penser à une possible naissance, malheureusement, force est de constater l'échec de cette reproduction le 05 juin où les adultes seront vus en vol sans retourner au nid pendant plus d'une heure... Le 28 juin, le couple est encore vu mais ne va toujours pas au nid. La dernière observation des oiseaux sur le site date du 02 juillet. Un échec a bien eu lieu, peut-être au moment délicat de l'éclosion et aucune explication ne peut être avancée pour l'expliquer.

Site n°02 :

Le site situé en aval de Millau a été fréquenté cette année avec les oiseaux présents plus tardivement et aucune ponte n'a été constatée.

Site n°03 :

Un couple a séjourné sur un site favorable dans la vallée du Tarn en aval du Rozier, du 17 avril au 15 mai. Ces oiseaux adultes n'ont pas tenté de reproduction.

Lozère :

Pour ce département, aucun couple n'a été vu fréquentant un site favorable. Les échecs successifs avec par 2 reprises des adultes morts à l'aire y sont peut-être pour quelque-chose...

PARTIE 4 : PARTIE COMMUNE AUX TROIS ESPÈCES

4.1. Collecte d'équarrissage de la LPO et du PNC (Par Thierry David)

Depuis le début des programmes vautours dans les Grands-Causse, une collecte d'équarrissage est assurée par le PNC et la LPO. Au cours des années, un réseau d'éleveurs participant à cette collecte s'est constitué. Depuis les années 90 et jusqu'en 2006 le nombre d'éleveurs était relativement important et une soixantaine d'exploitations faisait partie de ce réseau. Avec la multiplication des placettes d'alimentation, le passage d'exploitations familiales en regroupement sous forme de GAEC ou SCEA et l'élimination d'une dizaine d'exploitations dont 6 d'engraissement d'agneaux, le nombre d'éleveurs collectés par la LPO est descendu à 28 en fin d'année 2009.

Nombre d'éleveurs participant à la collecte de la LPO Grands-Causse

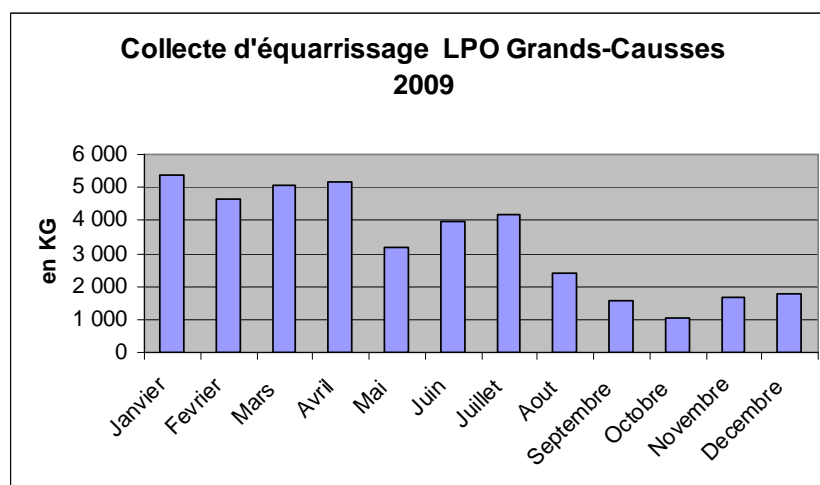
Année	2006	2007	2008	2009
Eleveurs	55	51	43	28

Le tonnage collecté

Année	2006	2007	2008	2009
Poids en Kg	51 082	58 589	45 717	40 026

Résultat de la collecte d'équarrissage réalisée durant l'année 2009.

Aujourd'hui la plupart des élevages collectés par nos services se concentrent dans la Vallée du Tarn entre Peyreleau et Millau. Depuis le 17 juillet 2006 la LPO est sous-traitante de deux sociétés d'équarrissage (*Fersobio et Saria*) et à ce titre rémunérée à la tonne collectée.



Le 18 Juillet 2009 le marché public devient privé. Le financement est assuré par les éleveurs via les associations «Animaux trouvés morts» (*I'ATM*). L'*ATM* ruminants collecte la Contribution Volontaire Obligatoire (*CVO*). Cette contribution est due par tous les éleveurs même ceux possédant une placette d'alimentation.

La période de Janvier à Avril correspond à une forte mortalité durant la mise bas des brebis et le début de la traite (*mammites*).

Le mois de Mai voit la mortalité se réduire mais elle reprend aux mois de juin et juillet, période d'un agnelage d'été pratiqué par un nombre d'éleveurs de plus en plus nombreux. Du mois d'Août au mois de Décembre la mortalité est très faible avant la grosse période d'agnelage d'hiver: Les brebis sont tranquilles souvent en bergeries, elles ne produisent plus de lait et rentrent dans la période de gestation. La répartition sur l'année de la mortalité et donc de la ressource alimentaire pour les

vautours, a certainement des répercussions sur la dynamique des populations de ces espèces. Les dépôts se font essentiellement sur deux aires de nourrissages (*charniers*) Cassagnes et Cauvel pour la collecte de la LPO. Le PNC réalise une collecte d'environ 16/18 tonnes par an et dépose sur le charnier du Villaret non loin de Drigas.

La collecte d'équarrissage est réalisée avec un véhicule 4X4. Le kilométrage effectué en 2009 est de 21.137 km. (26 674 km en 2007) Les cadavres sont déposés (*essentiellement*) sur le charnier de Cassagnes.

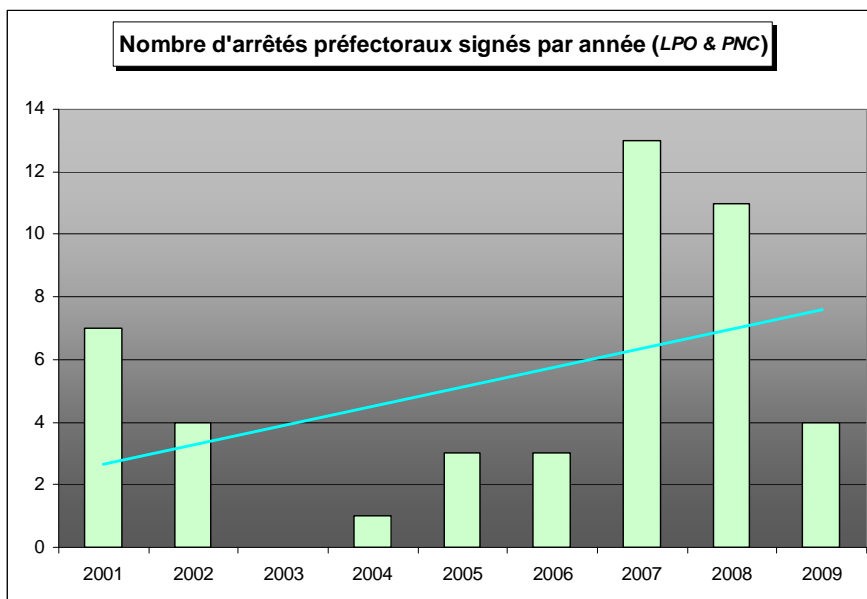
L'entretien des charniers de Cassagnes et de Cauvel est à la charge de la LPO. L'entretien des clôtures, l'incinération des non consommés et le débroussaillage sont effectués régulièrement.

Aujourd'hui, outre l'apport alimentaire pour les vautours, la collecte d'équarrissage remplit de nombreuses fonctions : suivi individuel par lectures de bagues, études scientifiques en partenariat avec le Muséum, sensibilisation du grand public (*Maison des Vautours*) et des publics spécialisés (*éleveurs, administrations diverses, acteurs du tourisme...*) lors des curées. La collecte nous permet aussi d'être en contact direct et quotidien avec certains éleveurs des Causses.

A terme, faudra-t-il arrêter complètement ce travail de collecte ou maintenir un minimum afin d'assurer le maintien de ces différents aspects, qu'ils soient scientifiques ou de sensibilisation ?

4.2. Développement des placettes d'alimentation dans les Causses

Dans les Causses, le tout premier arrêté préfectoral établi pour une placette individuelle a été obtenu en avril 2001. Il s'agissait d'une exploitation sur le Causse Noir qui faisait partie du réseau de collecte de la LPO Grands Causses.



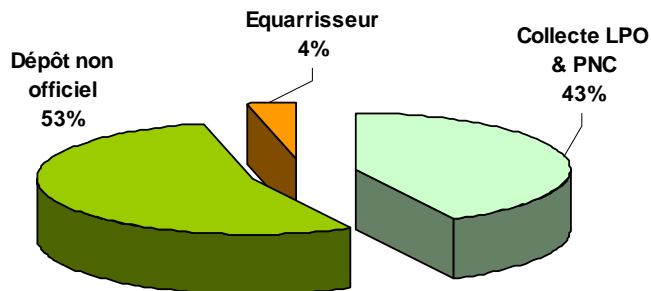
En 2007 et 2008, le Parc national des Cévennes a commencé à développer les placettes sur son territoire. En 2009, en attendant la signature du nouveau décret, les 5 placettes devant être réalisées dans l'année n'ont pas encore reçu leur agrément. De la même manière, seuls 3 arrêtés ont été pris en Aveyron alors qu'encore 6 projets n'attendent plus que la visite d'un technicien des services vétérinaires pour obtenir leur validation. Un quatrième arrêté dans le Gard a été pris en décembre.

La situation topographique des exploitations caussenardes se prête bien à la réalisation de ces projets (*vastes plateaux calcaires, altitude et tranquillité*). Souvent, les éleveurs concernés sont d'ailleurs les seuls habitants du hameau où se localise l'exploitation candidate.

Depuis 2001, 54 dossiers ont été traités, 36 en Aveyron, 13 en Lozère et 5 dans le Gard. La grande majorité des demandes obtient un accord des services vétérinaires mais certains exploitants arrêtent leur activité, ce qui rend alors l'arrêté en cours caduc.

La LPO depuis 2001 et le PNC depuis 2007, en développant les placettes, ne souhaitent pas augmenter les ressources alimentaires afin d'accroître la population de vautours. En effet, dans la très grande majorité des cas, la création d'une placette est en fait la régularisation d'une pratique existante.

Système d'équarrissage utilisé par les éleveurs avant officialisation des placettes (arrêtés signés ou projets avancés LPO & PNC). (N = 54)

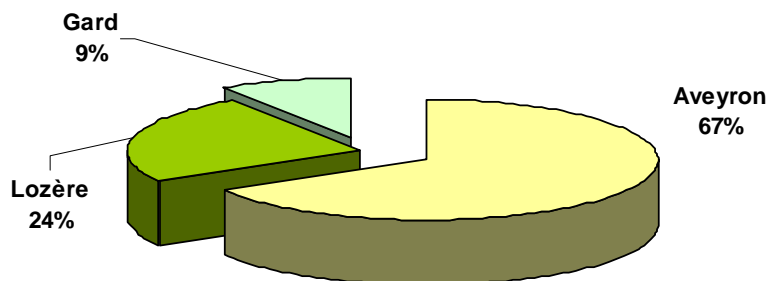


Le graphique ci-contre montre que dans 96% des cas où une placette officielle a été créée, les éleveurs utilisaient soit le service de la LPO ou du PNC pour la collecte de leurs cadavres soit directement les vautours en déposant de manière officieuse les carcasses de leurs exploitations. Ce ne sont donc que dans 4% des cas que la réalisation de placettes officielles a augmenté la nourriture pour les vautours.

Avec l'objectif de diminuer et à terme d'arrêter la collecte d'équarrissage réalisée depuis plus de 25 ans dans les Causses, la LPO propose maintenant aux éleveurs de son réseau de collecte, quand cela est possible, de passer par le système placette.

Le temps d'instruction des dossiers est variable et compris entre 1 et 5 mois. Jusqu'en 2007 / 2008, les travaux de mise en place de la clôture étaient à la charge de la LPO. Désormais, ce sont les éleveurs qui réalisent eux-mêmes ce travail. Le dossier une fois instruit, un accord de principe est donné à l'éleveur pour le démarrage des travaux de clôture. L'arrêté est ensuite pris lorsque qu'une visite avec un technicien des services vétérinaires a été réalisée sur place.

Nombre de placettes (ou projets avancés) par département (N = 54) (LPO & PNC)



Comme le montre ce graphique, les services vétérinaires de l'Aveyron ont rapidement compris l'intérêt que représentaient les placettes sur ce territoire. Ce sont eux notamment qui les premiers reconnurent que la dalle béton était inutile dans la mesure où ces placettes étaient individuelles et vite fréquentées par les vautours.

En 2009, de nombreux éleveurs sont encore intéressés et une trentaine de demandes sont répertoriées. Ceci dit, la localisation et la topographie autour de certaines exploitations ne sont pas toujours compatibles avec la mise en place d'une placette.

On l'a vu, afin de réduire la collecte d'équarrissage et à terme l'arrêter, certains exploitants collectés par la LPO ou le PNC se sont vu proposer une placette. D'autres ont été retirés du réseau de collecte, notamment quelques engraisseurs d'agneaux. Afin de palier à un éventuel manque en nourriture résultant de ces décisions, certains agriculteurs qui passaient par l'équarrisseur officiel et qui étaient partants ont fait la demande pour le système placettes.

C'est ainsi que dans les Causses, l'utilisation exclusive des charniers lourds à partir d'un réseau de collecte est remplacée progressivement, sur un pas de temps indéfini, par la mise en place de placettes individuelles, toujours inscrites dans la zone prospectée régulièrement par cette population de vautours.

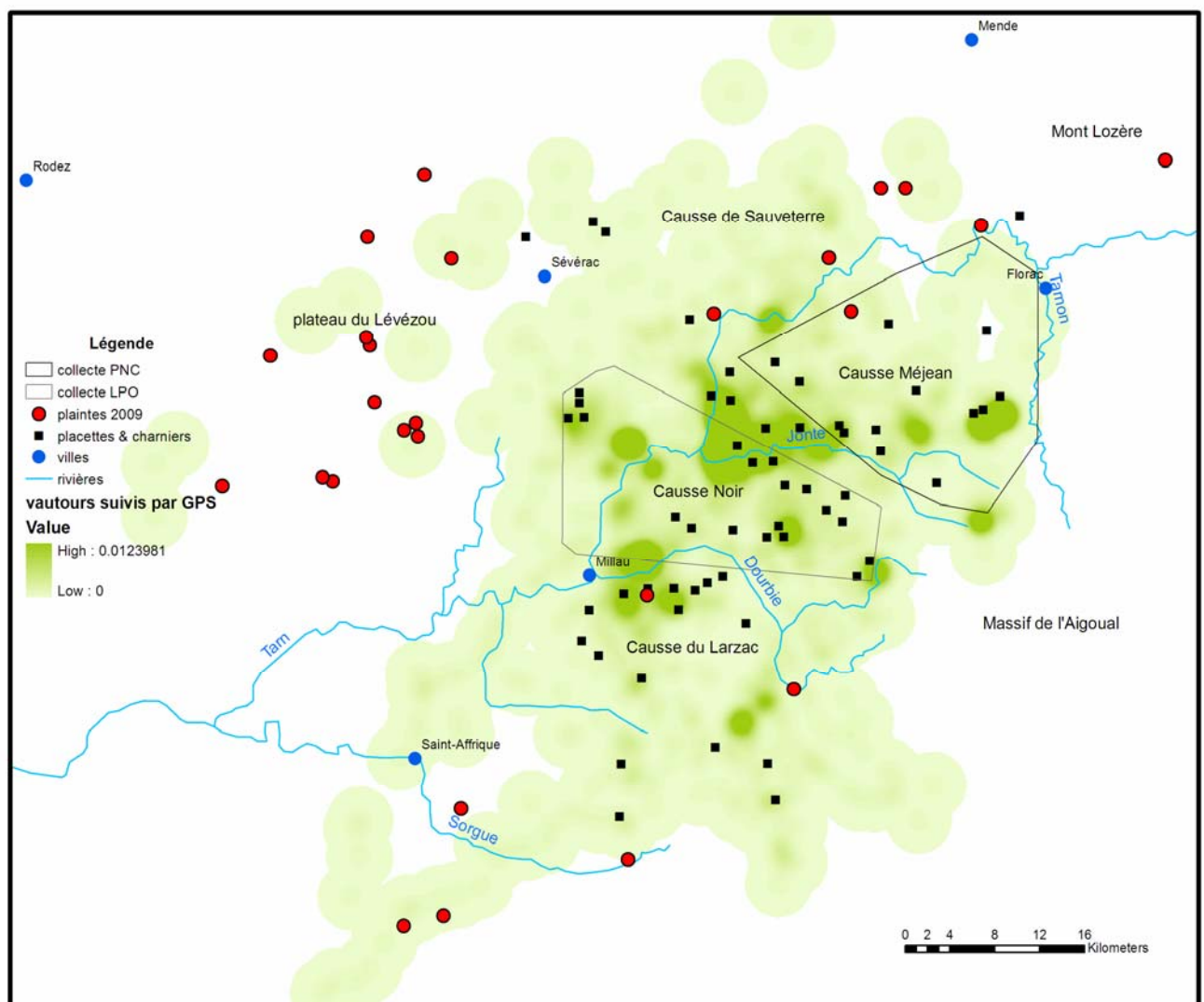
4.3. Problématique des plaintes et dégâts imputés aux vautours dans les Causses

Pour l'année 2009, 26 plaintes ont été comptabilisées sur l'ensemble du secteur des Grands Causses (Aveyron, Lozère, Gard) largement élargi au secteur du Mont Lozère. (Aucun cas signalés dans le Gard)

La grande majorité de ces plaintes a fait l'objet de constats par des agents assermentés des services de l'ONCFS ou du PNC. A notre connaissance, sur ces affaires, seulement 9 ont été suivies d'expertises vétérinaires. Sur 9 de ces expertises, 5 excluent la responsabilité des vautours, pour 2, le doute persiste, une est encore en cours et la dernière a été réalisée par le vétérinaire de l'éleveur et n'a donc pas de valeur juridique. Pour qu'une expertise soit possible, il faut disposer d'un cadavre frais. La plupart du temps, les éleveurs plaignants laissent faire les vautours qui de ce fait consomment la carcasse, ne laissant que la peau et les os.

A la lecture de la carte de répartition des plaintes pour l'année 2009, il est facile de constater que pour les 26 cas connus, seulement 5 sont localisés dans les secteurs régulièrement fréquentés par les vautours.

A l'évidence pour nous, les secteurs concernés actuellement par ces plaintes d'éleveurs sont liés à une carence d'information des personnes concernées, le tout s'autoalimentant par le biais des différents supports médiatiques pas toujours neutres. Ces éleveurs, la plupart du temps de bonne foi, sont alors persuadés d'avoir affaire à des attaques dès lors que des vautours sont repérés en train de se nourrir sur un cadavre.



Sur le Lévezou par exemple, il y a une quinzaine d'années, lorsqu'un éleveur perdait une bête, il s'en apercevait et avait le temps de remettre au lendemain le retrait de la carcasse pour l'équarrisseur.

Il y a 5 ou 10 ans, le même éleveur s'apercevait encore de la perte de son animal mais s'il attendait le lendemain, il pouvait découvrir les vautours déjà sur place en train de consommer la carcasse. Il n'y avait pas de risque de confusion, le propriétaire de l'animal savait que sa bête était morte avant la venue des vautours.

Aujourd'hui, ce sont parfois les vautours qui indiquent à l'éleveur la perte d'un animal et celui-ci est impressionné de découvrir ces oiseaux déjà en train de se nourrir !

La curée (*prise de nourriture*) est quelque-chose de très impressionnant : Des oiseaux sont posés un peu partout, le cadavre est parfois recouvert par les vautours et les cris des oiseaux se disputant l'accès à la nourriture peuvent apeurer un témoin dont le spectacle est nouveau pour lui.

Le début de la réintroduction avait été précédé d'une importante campagne de sensibilisation menée par les agents du Parc National des Cévennes (*veillées dans les villages, projections de films, expos*) permettant de préparer et d'informer les habitants du retour des vautours.

Un effort sur la sensibilisation des populations nouvellement en contact avec ces oiseaux est à consentir. De même, en cas de plainte d'un éleveur, les expertises vétérinaires par un cabinet indépendant doivent être réalisées le plus souvent possible car elles permettraient la plupart du temps de disculper les vautours de manière formelle.

CONCLUSION

Avec une dynamique encore très bonne pour cette espèce et des secteurs, comme les Gorges de la Dourbie, nouvellement utilisés pour la nidification, la population de vautours fauves se porte bien dans la région des Grands Causses.

Pour le Vautour moine, la situation est plus délicate, peut-être à mettre en relation avec des conditions météo difficiles ces derniers hivers pour ce grand rapace arboricole...

Pour le petit Vautour percnoptère, qui a toujours eu des difficultés à se reproduire dans les Causses, l'espoir reste cependant de mise avec ces 3 couples encore présents en 2009.

Malgré certains questionnements de la population, légitimes, globalement cette espèce est bien acceptée et les nombreuses demandes d'éleveurs qui nous arrivent pour pouvoir utiliser ces magnifiques rapaces nécrophages comme moyen d'équarrissage naturel en témoignent.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a pu être réalisé grâce au travail d'une équipe composée des personnes suivantes :

- Thierry DAVID, Albane DERVIL, Bertrand ELIOTOUT (†), Philippe LECUYER (*LPO Grands Causses*), Martine RAZIN, Yvan TARIEL et l'équipe parisienne de la Mission rapaces de la LPO et enfin Michel & Jean-François TERRASSE.
- Un merci plus particulier à Jean BONNET (*aujourd'hui à la retraite*) & Jean-Louis PINNA (*bénévole*) pour la passion qu'ils ont pour ces oiseaux depuis toujours.
- Mais aussi : Sandrine & Bruno DESCAVES, Géraldine COSTES, Jean de KERMABON, Isabelle & Jean-Pierre MALAFOSSE, Patrice MARTIN, ainsi que Nathalie THOMAS pour le Parc national des Cévennes.
- Pascaline LE GOUAR, Jean-Bastiste MIHOUB, Olivier DURIEZ et François SARRAZIN pour le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris.
- Florence BURONFOSSE (*Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires*), Frédéric DÉCANTE & Antoine SEGUIN (*vétérinaires à Banassac*), Guy JONCOUR (*vétérinaire à Callac*).
- Denise HENCK & Annie DAUDET des services vétérinaires de l'Aveyron.
- Ludovic AMILHAUD des services vétérinaires du Gard.
- Xavier MEYRUEIX & Carine FONTERS des services vétérinaires de la Lozère
- Gilles VERGELY et Constant BAGNOLINI de la Maison des Vautours

Tout au long de l'année, des bénévoles, des stagiaires, des collaborateurs étrangers, des collègues d'autres départements, etc. viennent et participent également au travail de terrain et de suivi. Qu'ils soient ici remerciés pour leur participation.

Rémi DESTRE, François LEGENDRE, Xavier PEDEL & Fabien SANÉ (*ALEPE*) Leslie CAMPOURCY, Rodolphe LIOZON, Samuel TALHOUET, Magali TRILLE (*Délégation Aveyron*), Jean-Claude AUSTRUY, Loïc FOUCAUD & Célia RIVIERE (*UNCS*), Constant BAGNOLINI, Bruno BERTHEMY, Alvaro CAMINA, Silvère CORRE, Michel MURE & Florian VEAU (*CORA Ardèche*), Arnaud JULIEN (*FDC Lozère*), Cathy BOLEAT, Odile COUQUEBERG, Javier ELORIAGA, Aurélie FRAYSSINET, Jérôme ISAMBERT, Aline MONDOU, Robert STRAUGAN & Agnès BORRUT, Sylvain RIOLS.

Merci également aux collègues travaillant sur les programmes en cours dans les Alpes du sud ou les Pyrénées :

- Jean-Pierre CHOISY (*PNR du Vercors*), Sylvain HENRIQUET (*LPO PACA*), Marc PASTOURET & Jean-Michel TABART (*Vautours en Haute-Provence*), Christian TESSIER & Julien TRAVERSIER (*Vautours en Baronnies*), Yves ROULLAUD (*LPO Aude*) ainsi que Christian ARTHUR & Didier PEYRUSQUÉ (*Parc national des Pyrénées*).

Les services de garderie de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage sont également sollicités, qu'ils en soient également ici remerciés et notamment :

- Philippe AUGER, Guy CAZABONE, Jean-Marc CUGNASSE, Jean-Pierre GAVEN, Jérémie RIPAUD, Joseph MINICI & Eric RAMONDENC.

Au tout début du programme de réintroduction, une personne a joué un rôle essentiel notamment vis à vis de la population locale, il s'agit de :

- Justin COSTECALDE (†)

Annexe 1 : Liste des vautours moines identifiés dans les Causses en 2009

Référence TY	Nom du vautour	Année de naissance	Fondateur	Provenance
TY1096	Rocio	1992	Oui	Son Reus Palma De Mallorca (SP)
TY1097	Eole	1992	Oui	Zoo de Haye (F)
TY1991	Cyprian	1996	Oui	Wildpark Grünau (A)
TY1994	Martel	1996	Oui	Parque Nacional de Montfragüe (SP)
TY2199	Cîme	1998	Oui	Zoo de Münster (D)
TY2780	Fado	2001	Non	Endogène Causses
TY2795	Frank	2001	Oui	Zoo de wuppertal (D)
TY2851	Géronimo	2002	Non	Endogène Causses
TY2852	Galice	2002	Non	Endogène Causses
TY2854	Gaspard	2002	Non	Endogène Causses
TY3518	Alep	2002	Non	Site des Baronnie
TY3326	Homère	2003	Non	Endogène Causses
TY3327	Hugo	2003	Non	Endogène Causses
TY3328	Heredia	2003	Non	Endogène Causses
TY3330	Horus	2003	Non	Endogène Causses
TY3458	Iris	2004	Non	Endogène Causses
TY3894	Stéhéline	2004	Non	Site des Gorges du Verdon
TY3794	Janis	2005	Non	Endogène Causses
TY3795	Jonte	2005	Non	Endogène Causses
TY2407	Kata	2006	Non	Endogène Causses
TY2409	Kalahari	2006	Non	Endogène Causses
TY2410	Kaziranga	2006	Non	Endogène Causses
TY2412	Katmandou	2006	Non	Endogène Causses
TY2414	Karakoroum	2006	Non	Endogène Causses
TY3875	Kaboul	2006	Non	Endogène Causses
EXO 03	Muga	2007	Non	Site de Boumort
TY4159	Loria	2007	Non	Endogène Causses
TY4163	Lérida	2007	Non	Endogène Causses
TY4164	Lambda	2007	Non	Endogène Causses
TY4168	Libellule	2007	Non	Endogène Causses
TY4169	Lutèce	2007	Non	Endogène Causses
TY4170	Love	2007	Non	Endogène Causses
TY4172	Luis	2007	Non	Endogène Causses
TY4175	Nature et Découverte	2007	Non	Endogène Causses
TY4357	Miracle	2008	Non	Endogène Causses
TY4360	Mancha	2008	Non	Endogène Causses
TY4361	Méphisto	2008	Non	Endogène Causses
TY4362	Maella	2008	Non	Endogène Causses
TY4363	Monténégro	2008	Non	Endogène Causses
TY4364	Muntjac	2008	Non	Endogène Causses
TY4365	Madrid	2008	Non	Endogène Causses
TY4366	Malaga	2008	Non	Endogène Causses
TY4367	Miladiou	2008	Non	Endogène Causses
TY4368	Maladetta	2008	Non	Endogène Causses
TY4369	Malabar	2008	Non	Endogène Causses
TY4372	Montespan	2008	Non	Endogène Causses
TY4425	Nevada	2009	Non	Endogène Causses
TY4450	Naranja	2009	Non	Endogène Causses
TY4467	Nestor	2009	Non	Endogène Causses
TY4469	Niagara	2009	Non	Endogène Causses

Référence TY	Nom du vautour	Année de naissance	Fondateur	Provenance
TY4470	Nounours	2009	Non	Endogène Causes
TY4472	Nène	2009	Non	Endogène Causes
TY4473	Neptune	2009	Non	Endogène Causes
TY4474	Nabrigas	2009	Non	Endogène Causes
TY2374	Montfragüe	1998 ?	Oui	Centro de recuperación de fauna salvaje (SP)
TY2433	Sauveterre	1998 ?	Oui	Parque Nacional de Montfragüe (SP)